marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Terre de Provence Agglomération (13)
Chemin Notre-Dame
BP 1
13630 Eyragues

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Terre de Provence Agglomération (13).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Entretien, nettoyage, curage, pompage et inspection télévisuelle des infrastructures pluviales du Territoire de Terre de Provence Agglomération.
Description: Les prestations faisant l'objet de ce marché sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : - Sans minimum - 100 000 euros HT maximum par an
Identifiant interne: 2025M34-TVX.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: La consultation donnera lieu à un accord-cadre au sens de l'article L2125-1-1° du Code de la Commande Publique. Il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bon de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 90470000. 71631000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Eyragues.
Code postal: 13160.
Code NUTS: FRL04.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Le pli de sauvegarde devra être impérativement remis avant la date et l'heure limite de remise des offres, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale soit remis contre récépissé (horaires de réception des plis : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à l'exception des jours fériés) à l'adresse suivante : Terre de Provence Agglomération - Service des Marchés – 5, Place Marius Chabrand – 13630 Eyragues. Il n'y a pas de variantes exigées. Les modalités de consultation du contrat sont les suivantes : conformément à l'article L311-1 du CRPA, toute personne peut demander à Terre de Provence Agglomération la communication des documents administratifs liés à la présente procédure (y compris le contrat lui-même). Pour cela, le service des marchés dont les coordonnées sont précisées dans le présent avis, doit être sollicité par écrit, après la signature du contrat. Les documents seront transmis de préférence par voie dématérialisée, dans un délai d'un mois à compter de la demande, lorsque celle-ci est intervenue après signature du contrat, et sous réserve des éléments couverts par le secret en matière commerciale et industrielle. En cas de doute quant aux éléments communicables, Terre de Provence Agglomération est susceptible de saisir pour conseil la CADA..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2025M34-TVX.
Titre: Entretien, nettoyage, curage, pompage et inspection télévisuelle des infrastructures pluviales du Territoire de Terre de Provence Agglomération.
Description: Entretien, nettoyage, curage, pompage et inspection télévisuelle des infrastructures pluviales du Territoire de Terre de Provence Agglomération..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90470000. 71631000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.
Description: Le marché est reconductible 3 fois pour une période de 12 mois..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.
Nom : Capacité économique et financière.
Description : Chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles. Chiffre d'affaires dans le domaine faisant l'objet du marché public sur les 3 derniers exercices disponibles..

Type : Capacité technique et professionnelle.
Nom : Capacité technique et professionnelle.
Description : - Liste des principales références dans le domaine faisant l'objet du marché public au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature. Le candidat devra disposer au sein de son équipe les compétences sur les thématiques suivantes : curage des réseaux EP; entretien des ouvrages spécifiques EP; gestion ITV des réseaux; recherche fuite..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix de la prestation.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Qualité de la prestation 50 %, décomposée ainsi : - ORGANISATION ET MOYENS SPECIFIQUES AFFECTES AU CHANTIER 40 % dont : . Moyens humains affectés à l'opération compatibles avec l'organisation de chantier attendue (10 %), . Moyens techniques et matériels affectés à l'opération (15 %), . Méthodologie d'intervention (15 %) ; - ENVIRONNEMENT 10 %.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours sont les suivants: - Référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 du code de justice administrative et R2182-1 du Code de la Commande Publique pour les procédures formalisées) : délai de 11 jours à compter de l'envoi de la notification du rejet de leurs offres aux soumissionnaires non retenus - Référé contractuel (article L.551-13 et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) : délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (possibilité fermée lorsque le délai de standstill de 11 jours a été respecté) - Recours pour excès de pouvoir (articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative) : 2 mois à compter de la notification ou la publication de la décision - Recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.
Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 12:00.
Adresse pour la soumission : https://www.marches-securises.fr.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite pour demander des renseignements supplémentaires : 29/09/2025.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif
Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours sont les suivants: - Référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 du code de justice administrative et R2182-1 du Code de la Commande Publique pour les procédures formalisées) : délai de 11 jours à compter de l'envoi de la notification du rejet de leurs offres aux soumissionnaires non retenus - Référé contractuel (article L.551-13 et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) : délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (possibilité fermée lorsque le délai de standstill de 11 jours a été respecté) - Recours pour excès de pouvoir (articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative) : 2 mois à compter de la notification ou la publication de la décision - Recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Terre de Provence Agglomération (13)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Terre de Provence Agglomération (13)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Terre de Provence Agglomération (13)
Organisation qui traite les offres : Terre de Provence Agglomération (13)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Terre de Provence Agglomération (13).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20003508700010.
Adresse postale : 5, place Marius Chabrand.
Adresse postale : 5, place Marius Chabrand.
Ville : Eyragues.
Code postal : 13630.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Service des marchés.
Adresse électronique: marchespublics@terredeprovence-agglo.com.
Téléphone: +33 432614295.
Profil de l'acheteur: https://www.marches-securises.fr.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130005600024.
Adresse postale : 31 rue Jean François Leca.
Ville : Marseille.
Code postal : 13002.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-marseille@juradm.fr.
Téléphone: +33 491134813.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :1ac1ff9b-f089-4411-bcc5-295b7100e7cb
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 10/09/2025 à 12:16.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.